

Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Aude

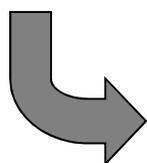
- Atelier partenaires « Populations et services aux personnes »

07 février 2012

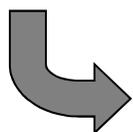


LE S.D.A.D.D.T. un projet inscrit dans AUDEVANT

Enjeu : UN TERRITOIRE AUDOIS ÉQUILIBRÉ ET SOLIDAIRE



**Objectif : Aménager et gérer de façon durable
l'espace départemental**



**Fiche action : *Elaborer un Schéma Départemental
d'Aménagement et de Développement
Durable du Territoire***

LES ATTENDUS DU SCHÉMA

- ✓ Travailler ensemble avec toutes les collectivités pour organiser la **complémentarité Urbain – Rural**
- ✓ Envisager de **nouvelles formes de partenariat avec les intercommunalités** en pleine recomposition (communautés de communes et d'agglomération)
- ✓ Aborder les grands enjeux d'aménagement du territoire en **partenariat avec les collectivités et les acteurs du développement économique**
- ✓ Prendre en compte des **enjeux environnementaux**
- ✓ Avoir une **approche transversale** qui permette de répondre aux problématiques de **logement, de mobilité et de services,**

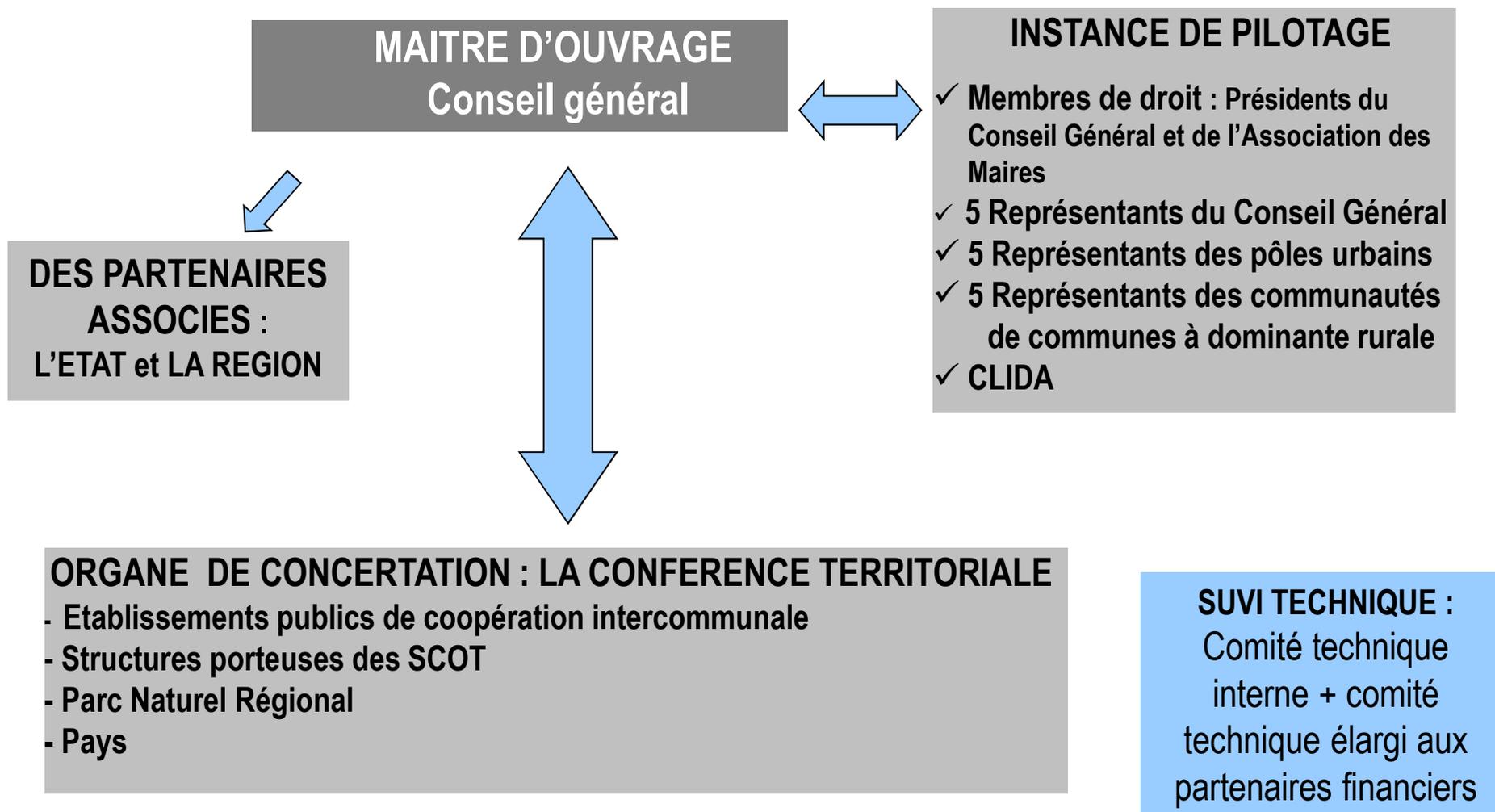
Les grands enjeux d'aménagement du territoire sur lesquels le SDADDT sera élaboré

- L'aménagement et la gestion de l'espace
- Le développement économique
- Le maintien des services publics et au public
- La préservation de l'environnement et de la ressource en eau

OBJECTIF :

Définir une stratégie partenariale d'aménagement et de développement durable du territoire audois qui servira de cadre à la définition de la nouvelle politique d'intervention du Conseil général

Une démarche partenariale



Selon les domaines abordés par le SDADDT, les structures compétentes en la matière seront associées (structures publiques, associations, etc.).

Une Démarche partenariale en 3 phases

Octobre 2011 à septembre 2012

**Phase 1 : Bilan et évaluation
permettant de définir le
périmètre du SDADDT**

**Phase 2 : Elaboration et
rédaction de la stratégie
partagée d'aménagement du
territoire**

**Phase 3 : Définition de la
nouvelle politique territoriale
du Conseil Général**

Des partenaires co-financeurs du SDADDT

- Conseil Général
- Communauté d'Agglomération de Carcassonne
- Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne
- Communauté de Communes du Bassin Lauragais
- Communauté de Communes de la Région Lézignanaise
- Communauté de Communes du Limouxin et Saint Hilairois
- Comité de Liaison Inter Consulaire de l'Aude (CLIDA)

Les première étapes

Avril 2011 : Session du Conseil Général lancement du SDADDT

Juin : Premières réunions des instances partenariales

- CONFÉRENCE TERRITORIALE

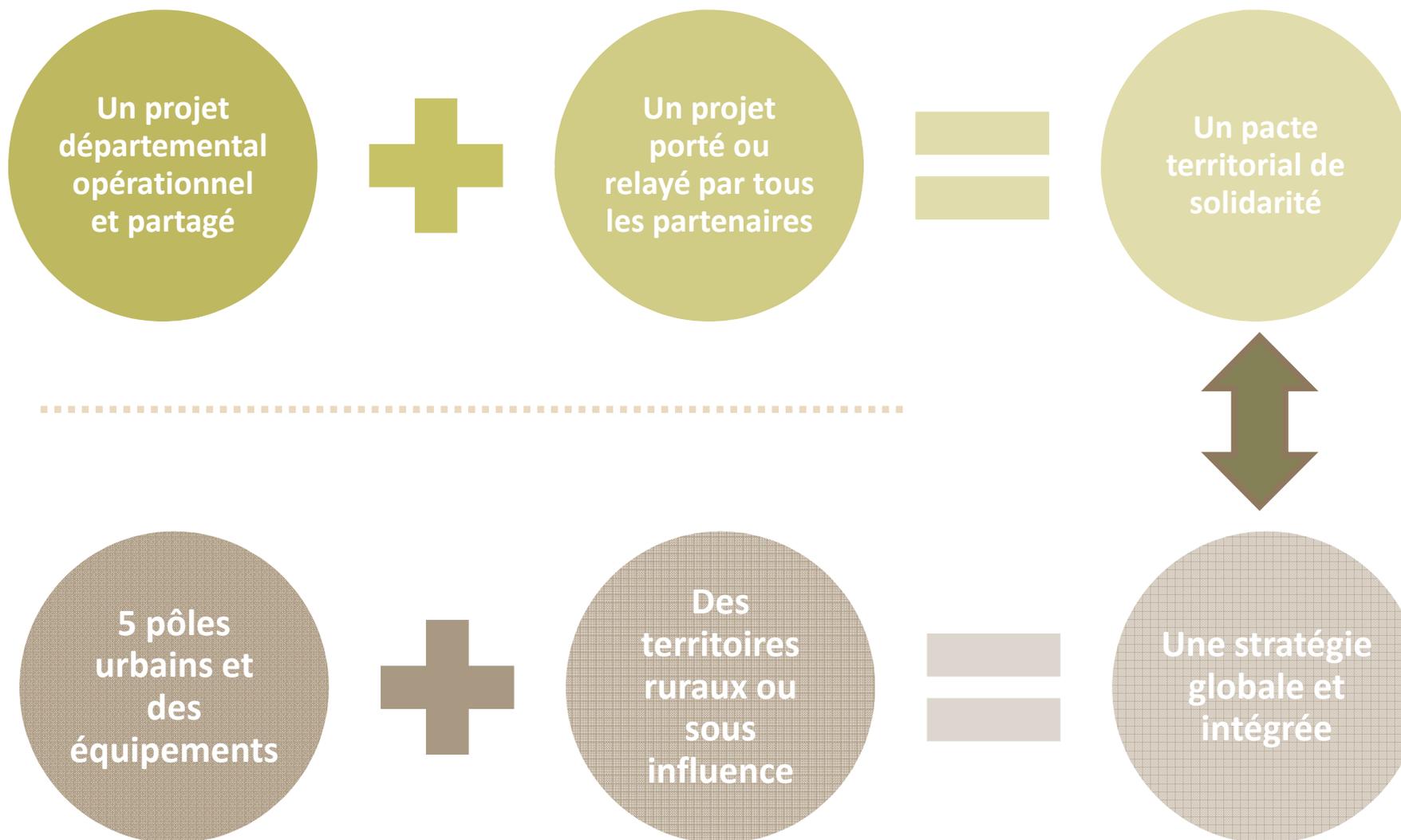
- COMITÉ DE PILOTAGE

Septembre : choix du consultant « SEMAPHORES »

**Octobre-Novembre : Lancement du Diagnostic (analyse documentaires
et conduites des entretiens)**

Décembre : Réunion du COMITE DE PILOTAGE

L'esprit général du SDADDT



Les grandes étapes de l'élaboration du SDADDT

Phase 1 – Etat des lieux prospectif

- Etat des lieux du territoire et des dynamiques
- Entretiens avec les partenaires
- Définition du périmètre du SDADDT **dont ateliers partenariaux**

Phase 2 – Elaboration et rédaction de la stratégie

- quelles orientations pour chaque thème ?
- Quels objectifs concrets ?
- Rédaction du schéma
- Elaboration du dispositif de suivi évaluation

Phase 3 : Définition de la nouvelle politique territoriale du CG

- Analyse des règlements existants
- Préconisation de refondation de la politique territoriale
- Rédaction

Démarche pour réaliser l'état des lieux prospectif

Une analyse de la documentation :

- Du Conseil Général
- Des partenaires supra : les SRADDT Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées
- Les documents des partenaires audois (intercommunalités, consulaires, Pays, SCoT...)

Des entretiens avec l'ensemble des partenaires du Conseil Général :

- Les deux agglomérations
- Les trois intercommunalités « pôles urbains »
- La totalité des communautés de communes
- Les syndicats et associations de SCoT, de Pays et du PNR
- Le CLIDA et les consulaires

Une analyse croisée des projets de territoire

Un état des lieux sous forme Atouts / Opportunités / Faiblesses / Menaces



Pourquoi et comment établir le périmètre du SDADDT

- **Il s'agit d'identifier précisément les champs thématiques que le SDADDT doit intégrer, ce qui va servir de cadre au futur projet partagé puis à la contractualisation entre le Département et ses partenaires.**
- **Le périmètre qui va vous être présenté résulte du croisement entre**
 - ▶ Les enjeux majeurs du territoire
 - ▶ Le partage ou non de ces enjeux par les différents partenaires du SDADDT
 - ▶ Les complémentarités ou synergies des interventions du Conseil Général, des intercommunalités et du CLIDA ainsi que les capacités à porter collectivement des projets communs auprès des autres acteurs institutionnels.
- **A ce stade, il ne s'agit pas encore de rentrer dans la définition des orientations à se fixer, ce sera l'objectif de la phase suivante.**



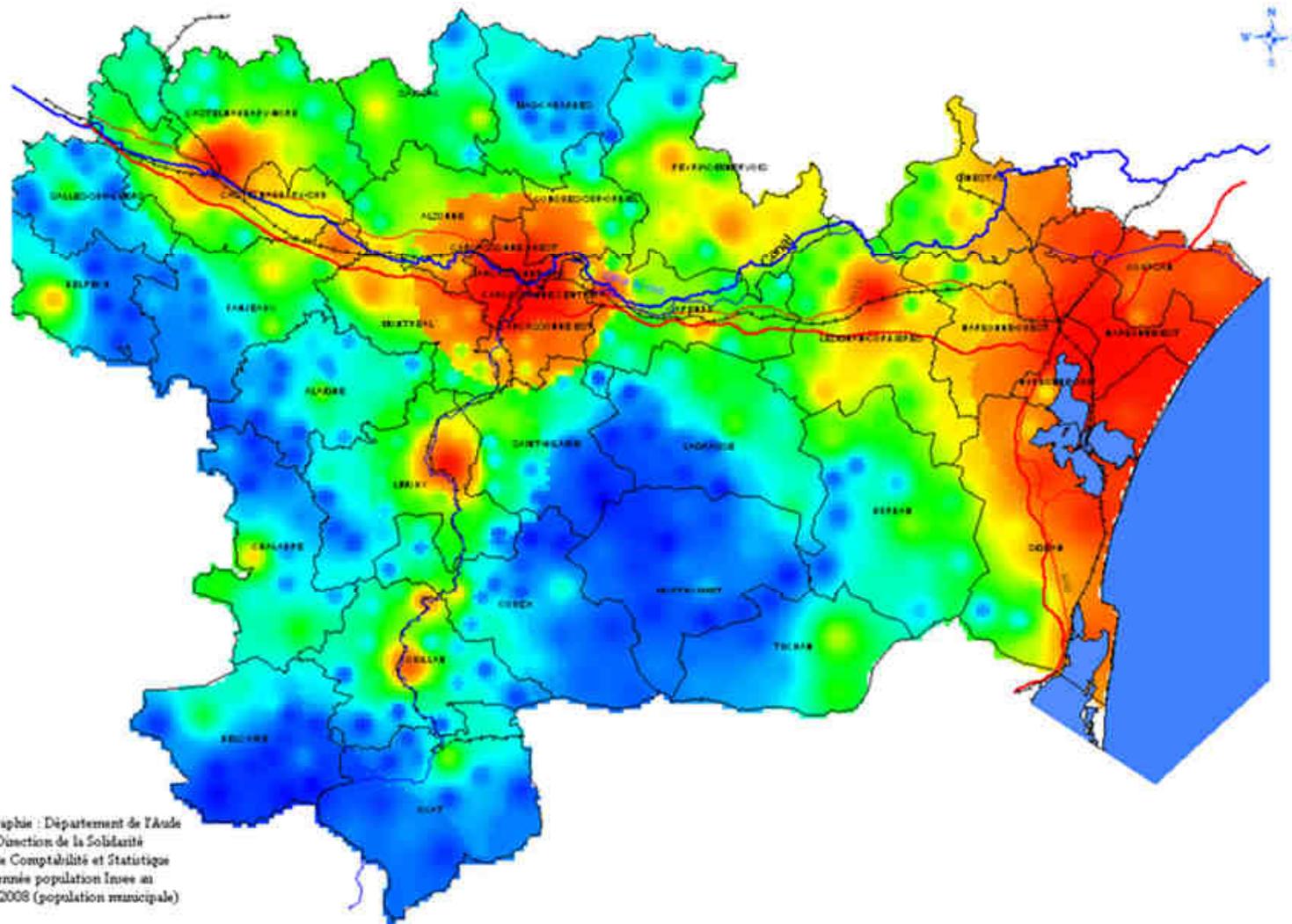
Population et démographie

- 309 952 habitants en 1999, 353 980 habitants en 2009
- **Projections INSEE en 2040 : 459 000 personnes, soit +28% de population**
 - De plus en plus de retraités provenant du 31 et du 34.
 - De moins en moins de jeune (solde migratoire négatif)
- Familles monoparentales : 12,8% en 1999, 13,8% en 2008
- Couples avec enfant(s) : 42,3% en 1999, 38,2% en 2008
- **Variation annuelle de la population : +0,4% de 1990 à 1999, +1,3% de 1999 à 2008**



Une répartition inégale de la population

Les zones rouges sont les zones où la densité de population est élevée.
Les zones bleues correspondent à une densité faible.



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Un système d'acteurs unique

- Une collaboration entre collectivités, pas d'oppositions musclées
- Une collaboration entre consulaires, ancienne et structurée
- Une collaboration entre collectivités et consulaires

Une vision unifiée des potentiels et des faiblesses

- Tout le monde déclare qu'il y a des potentiels que nous ne savons pas exploiter
- Un accord global sur la nature des potentiels (cadre de vie, patrimoine, positionnement...)
- Un accord global sur les faiblesses



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Une position géographique enviable mais ...

- Un positionnement entre deux métropoles régionales dynamiques, dans l'espace européen « euroméditerranée »
- Un département « carrefour »
- Une façade maritime, une ouverture vers la méditerranée
- Une territoire diversifié (zone de montagne, piémont, littoral, plaine) avec un patrimoine et une histoire riche
- Une bonne accessibilité par l'autoroute

- Mais est-ce une chance ou un facteur limitant ? Le département est-il dans l'ombre des deux métropoles ou sous leur éclairage ? Est-il écartelé entre elles ou joue-t-il un rôle d'interface ?



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Une dynamique démographique qui pose question

- Choisit on de venir y habiter où y vient on car on ne trouve pas ailleurs ?
- Une croissance de la population mais sans les emplois
- Des catégories socio-professionnelles plutôt moyennes

Une dynamique économique médiane

- Surtout un développement endogène, peu d'installations exogènes
- Des activités économique plutôt standard, peu ou pas de haute technologie
- Certaines activités consommatrices d'espace mais à faible emploi

Un secteur touristique peu qualitatif

- Un tourisme de masse sur le littoral
- Un déficit de prestation moyen et haut de gamme
- Plus de qualitatif dans le tourisme rural mais fréquentation limitée



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Des facteurs positifs

Des atouts
indéniables

Des acteurs
organisés

Un développement
économique standard

Des tendances lourdes

Une démographie
basée sur des
classes moyennes

Croissance ?

Quelle dynamique
de développement
en 2020 et 2030 ?

**Stagnation ou
appauvrissement ?**

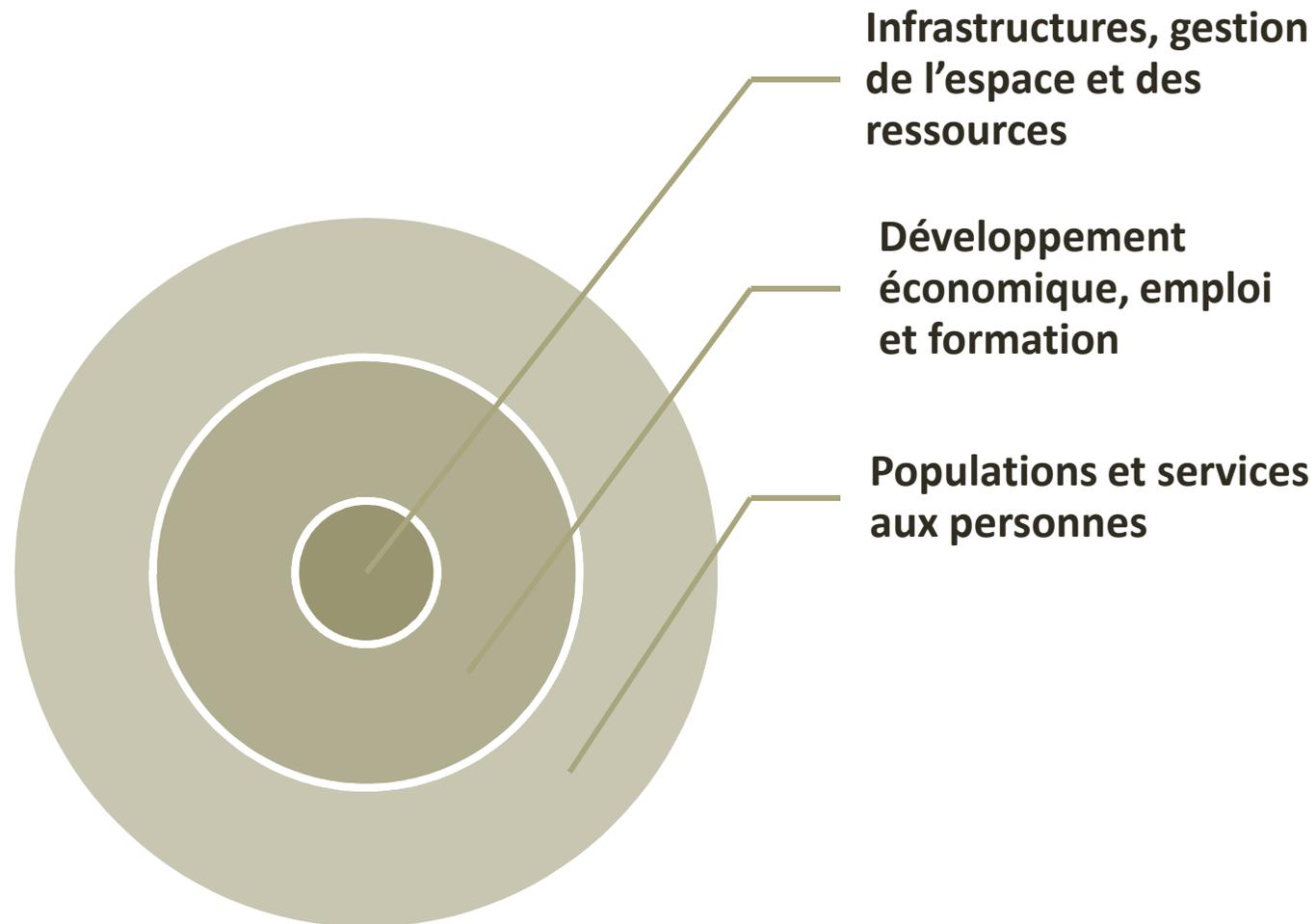
Esquisse de périmètre pour un SDADDT



- Qui lie étroitement « **aménagement et développement** »
- Définisse un **schéma des investissements majeurs** et infrastructures
- Fondé sur un **croisement des compétences du CG et des EPCI**
- Qui précise les **objectifs en matière d'accueil de nouvelles populations et de création d'emplois** (combien, quels types, où ?)



Architecture du SDADDT « projet intégré et transversal » - Trois volets interdépendants



Esquisse de périmètre – Volet « Infrastructures, gestion de l'espaces et des ressources »

Grandes infrastructures

- Projets de grands équipements, accord d'ensemble et schéma de valorisation
- Sur LGV, Gare TGV, Port la Nouvelle, Aéroport
- Identification des priorités en aménagements routiers
- Canal du Midi
- Déploiement des TIC et services de base

Eau, Ressources naturelles, énergie, déchets

- Sécurisation adduction en eau potable
- Organisation départementale des acteurs de l'adduction en eau
- Articulation entre espaces naturels et développement touristique
- Développement des énergies renouvelables
- Adaptation capacité des déchetteries

Gestion de l'espace et urbanisme

- maîtrise foncière par les collectivités
- préservation des espaces agricoles et naturels
- Travailler à une échelle intercommunale

Déplacements et mobilités

- Interconnexions TC et intermodalités
- Cadencement
- Unification tarifaire
- Observation des déplacements

Esquisse de périmètre – Volet « Développement économique, emploi et formation »

Développement économique

- Organisation des capacités d'accueil foncières et immobilière, des priorités et des aménagements annexes
- Promotion économique
- Développement de l'économie résidentielle, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire

Développement agricole

- Installation et diversification agricole
- Promotion des produits agricoles, en particulier viticulture dans une réflexion stratégique
- Déploiement de l'irrigation

Formation et emploi

- Développement des formations supérieures
- Relations entre acteurs économiques, acteurs de la formation et acteurs de l'emploi

Développement touristique

- Développement d'activités élargissement de gamme (qualité et diversité)
- Organisation des acteurs
- Gestion et valorisation du patrimoine

Esquisse de périmètre – Volet « Populations et services aux personnes »

Services publics

- Accessibilité aux services des collectivités locales
- Structuration et maintien des services publics

Loisirs et culture

- Soutien à la diffusion culturelle
- Structuration de la promotion culturelle
- Equipements culturels ciblés géographiquement
- Maillage des équipements sportifs et de loisirs

Logement et habitat

- Elaboration d'une stratégie globale pour le développement de l'offre de logements, en lien avec le PDH à venir
- Développement du logement social
- Prise en compte des publics spécifiques

Services aux personnes et aux familles

- Organisation aide aux personnes âgées
- Accueil enfance et jeunesse
- Hébergement publics cibles
- Maisons de santé

Suite des travaux

- **Organisation de l'atelier en 2 sous groupes**
 - ▶▶ « Services aux personnes, aux familles et aux collectivités »
 - ▶▶ « Logement, culture et loisirs »
- **Pour présenter l'état des lieux, les enjeux et les thématiques à traiter dans le SDADDT et recueillir vos avis, remarques, compléments.**
- **Deux sessions d'une heure pour permettre à chaque participant d'avoir une vision d'ensemble**
- **Un retour en plénière pour conclure et présenter la suite des travaux.**



Services aux personnes, aux familles et aux collectivités

Les principaux éléments d'état des lieux et les enjeux

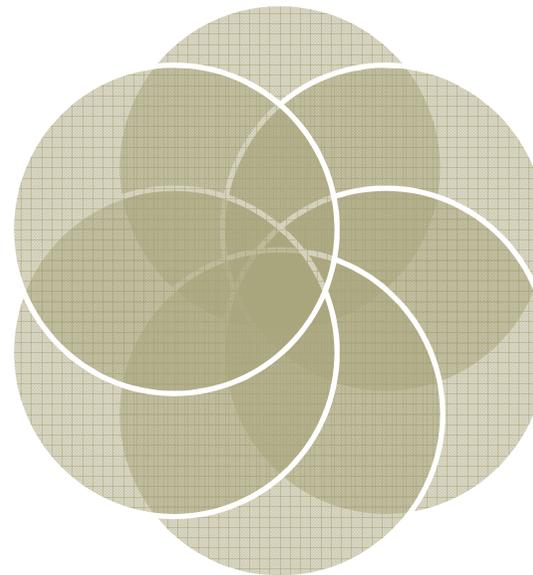


Faiblesses et menaces

La population audoise est globalement plus âgée que la moyenne nationale et régionale,

Une rotation parfois élevée de la population (Corbières, Haute Vallée de l'Aude)

Jeunes en difficulté d'insertion nombreux : 27,5% des 18 – 25 ans, soit 93^{ème} rang national – moyenne nationale 18,5%)



Cette tendance se poursuivra, selon les projections de l'INSEE, dans les années à venir (plus de 60 ans = 27,6% contre 24,9% pour la région et 21,5M% pour la France)

La dynamique démographique est très inégalement répartie

Les territoires les plus ruraux sont aussi les plus âgés

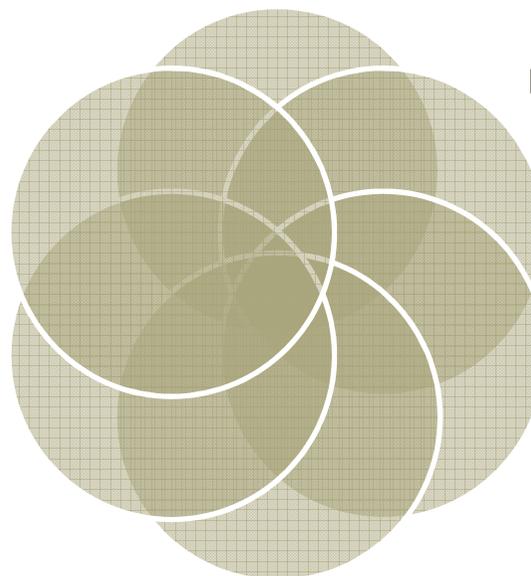


Faiblesses et menaces

Des revenus parmi les plus faibles de France : le revenu moyen par habitant est inférieur de 25 à 30% à la moyenne nationale

Montant moyen de l'aide sociale départementale par habitant en 2006 : 525 euros (1^{er} département de métropole), moyenne nationale de 370 euros.

Le troisième départements le plus pauvre de France en 2008 (après la Seine Saint Denis et la Corse),



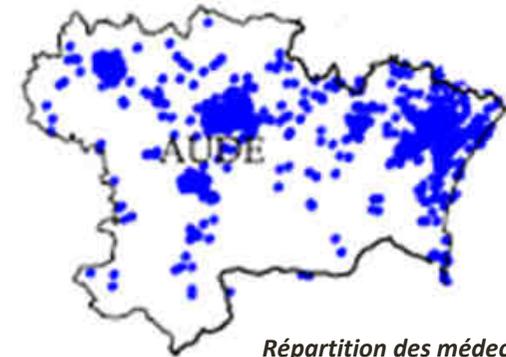
Un nombre de bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH, ASS) élevé et qui augmente régulièrement : 17 700 en 2000, 25 000 en 2010.

Un taux de pauvreté (pourcentage des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté) de 19,3% pour une moyenne nationale de 13%.

Ce sont les personnes les plus âgées qui sont les plus concernées par la pauvreté

Faiblesses et menaces

Une présence de médecins un peu inférieure à la moyenne : 139 spécialistes pour 100 000 hab. 54^{ème} rang français, 162 généralistes pour 100 000 hab. dans la moyenne nationale



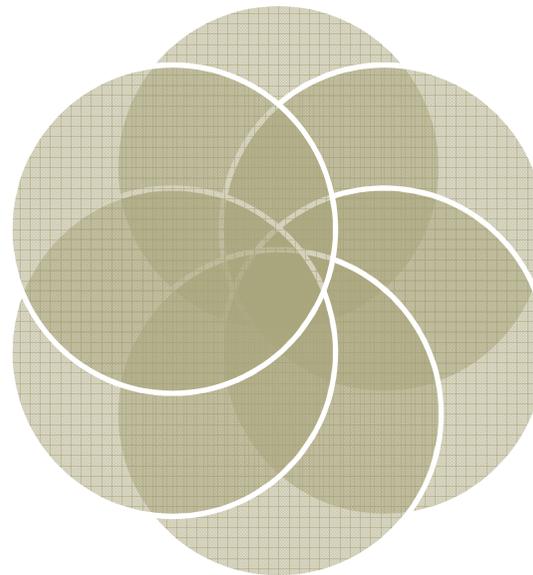
Répartition des médecins

Et surtout un vieillissement (plus de 45% des médecins ont 55 ans ou plus) et une répartition inégale.

Les EHPAD sont inégalement répartis entre l'Est et l'Ouest (au profit de l'Ouest).

De nombreuses petites collectivités qui souffrent du désengagement des services de l'Etat

Mode de garde : un nombre de place encore insuffisant au regard des besoins potentiels (un peu moins de 5 000 places pour plus de 10 000 enfants de moins de 3 ans).



Les publics les plus précaires sont particulièrement exposés à des problèmes de santé, et manque de coordination entre les intervenants.



Forces et Opportunités

Des services aux personnes âgées organisés et structurés autour des intercommunalités

9 centres médico-sociaux mettent en œuvre les missions d'intervention sociale ; 5 Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) soit 1/pays pour informer les personnes âgées ; 5 antennes locales d'insertion.

Des services paramédicaux correctement représentés malgré des inégalités (Haute Vallée de l'Aude)

La Maison Départementale des Personnes Handicapées fonctionne comme un guichet unique au service des personnes handicapées



Forces et Opportunités

Action sociale 298
salariés pour 10 000
hab., 61 rang national

Services essentiels :
une bonne présence
de la poste en partie
liée à l'intervention
des collectivités
(équipement par
habitant dans les
départements les
mieux dotés).

La présence de petits
commerces
(boulangerie, boucherie,
épiceries – supérettes)
encore forte (dans les 15
ou 20 départements les
mieux dotés ramené au
nombre d'habitants

Une capacité
d'organisation
des collectivités
locales et des
acteurs
associatifs
dynamiques



Des premières pistes et projets des partenaires du SDADDT

Mutualiser les services publics (maisons des services publics, POM'S)

Coordination des travailleurs sociaux pour améliorer les synergies et l'efficacité

En matière d'accueil enfance et jeunesse, développer les relations entre le Département, la CAF, les EPCI et les acteurs de l'éducation populaire

Idée de mettre en place un schéma départemental de la Santé

Conduire des actions de promotion du département auprès des futurs professionnels de la santé



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Démographie

LES TENDANCES

Etre en capacité d'accueillir les populations

- ▶ Sans devenir dortoir à l'ouest
- ▶ Sans trop vieillir au sud
- ▶ Sans se paupériser et dégrader les qualités de vie à l'est

Il faut accueillir des jeunes (18-25 ans) et des actifs

L'amélioration des situations sociales passe par l'emploi

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Comment influencer sur la composition des flux migratoires ?
- ▶ Est-il possible et pertinent de dialoguer avec la Haute Garonne pour la partie ouest-audoise et avec l'Hérault pour la partie littorale ?
- ▶ Quelles priorités géographiques : une gestion des déséquilibres ou une priorité aux pôles de développement ?

Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Services aux personnes et aux familles

LES TENDANCES

- ▶ Organiser une nouvelles architecture intercommunale de l'action sociale existante (aides aux personnes âgées) et de l'aide à l'enfance (structures de garde)
- ▶ Améliorer la qualité de l'offre
- ▶ Structurer / développer l'accès aux soins (Haute Vallée).
- ▶ Mieux coordonner les acteurs sociaux et santé

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Comment répondre aux besoins en matière de santé, de plus en plus importants avec le vieillissement des seniors ? Développer une offre de logements à proximité des équipements de santé existants ou créer de nouveaux équipements de santé ?
- ▶ L'amélioration des services aux personnes génère l'arrivée de nouvelles populations : un cercle vertueux ou un cercle vicieux ?

Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Services aux collectivités

LES TENDANCES

- ▶ Des besoins en assistance technique (urbanisme, voirie, gestion de l'eau, assainissement...)
- ▶ Des besoins potentiels en assistance technique, en maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'œuvre déléguée.

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Quel schéma d'organisation ? Une agence départementale ou une agence mutualisée avec des compétences partagées entre le CG, les agglomérations, voire des communautés de communes ?



Structurer l'offre de services aux personnes et aux familles

PMI :
structuration
de l'offre et
amélioration
de
l'accessibilité

Aides aux
personnes
âgées :
restructura-
tion selon
réforme
carte EPCI et
répartition
accueil

Structuration
de l'action de
prévention et
des jeunes
en difficulté

Complémentarités des
interventions
entre les
intervenants
sociaux

Petite
enfance :
organisation
et répartition
de l'accueil
en lien avec
les EPCI

Répartition
CLSH et
autres
activités

Accessibilité aux services des collectivités locales

Services RSA, action sociale et aides directes aux personnes
– logique de guichet unique

Faciliter l'accès à l'information des collectivités via les TIC (démarches, urbanisme...)

Information sur la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif

Structuration et maintien des services publics ou services privés essentiels pour les audois et les collectivités

Maintien de services publics de proximité et points multiservices

Maisons de santé pluriprofessionnelles

Services et commerces de première nécessité.

Organisation d'un conseil technique pour les petites collectivités

Logements, culture et loisirs

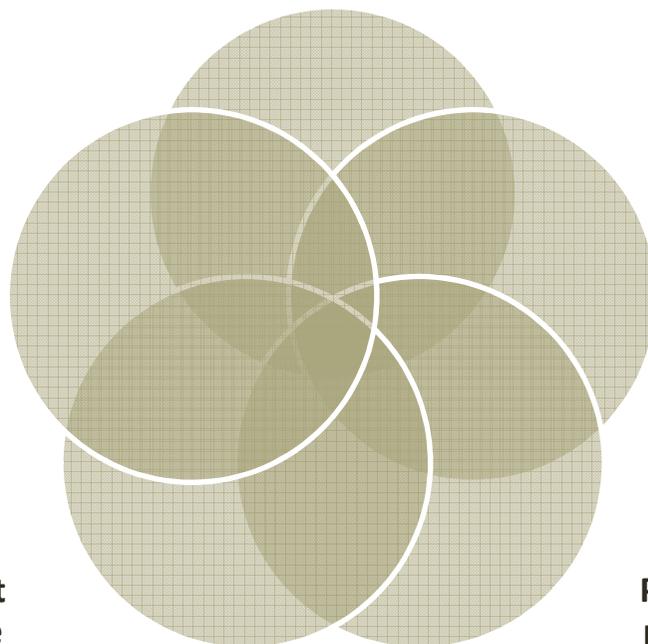
Les principaux éléments
d'état des lieux et les enjeux

Faiblesses et menaces Logement

Logement social : ¼ des demandes sont satisfaites (5 000 demandes insatisfaites),

La construction neuve de logements ordinaires : -12,1% entre 1999 et 2010.

Des besoins forts en logements sociaux sur le Narbonnais et le Carcassonnais, un parc ancien...



Un parc de logement composé à 71,2% de maisons individuelles

Plus de 80% des Audois pourraient prétendre à des logements sociaux



Des premières pistes et projets des partenaires du SDADDT

Coordonner les observatoires du logement et mettre en place une cellule de coordination technique

Assurer la maîtrise du foncier pour la production de logements

Accompagner les élus locaux pour favoriser la production de logements sociaux



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Logements et hébergements

LES TENDANCES

- ▶ Intervenir auprès des publics les plus défavorisés
- ▶ Disposer d'une meilleure connaissance de la situation dans les intercommunalités
- ▶ Renforcer la production de logements sociaux, mais pas partout (attention aux zones rurales)

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Quelle politique de logement pour quelle attractivité résidentielle et quelle démographie ? Faire venir ou maîtriser les flux ?
- ▶ Un parc de logements sur le littoral à reconverter ?
- ▶ Structuration en termes d'hébergement d'urgence ou publics cibles ?

Elaboration d'une stratégie globale pour le développement de l'offre de logements, en lien avec le PDH à venir

Diversification du parc de logement en fonction des besoins et des choix stratégiques

Répartition géographique de l'offre nouvelle en logement (production neuve, remise sur le marché)

Priorités ou équité entre production neuve et réhabilitation

Mise en place d'une cellule technique et coordination des observatoires du logement existants ou à venir.

Développement du logement social et hébergement des publics cibles

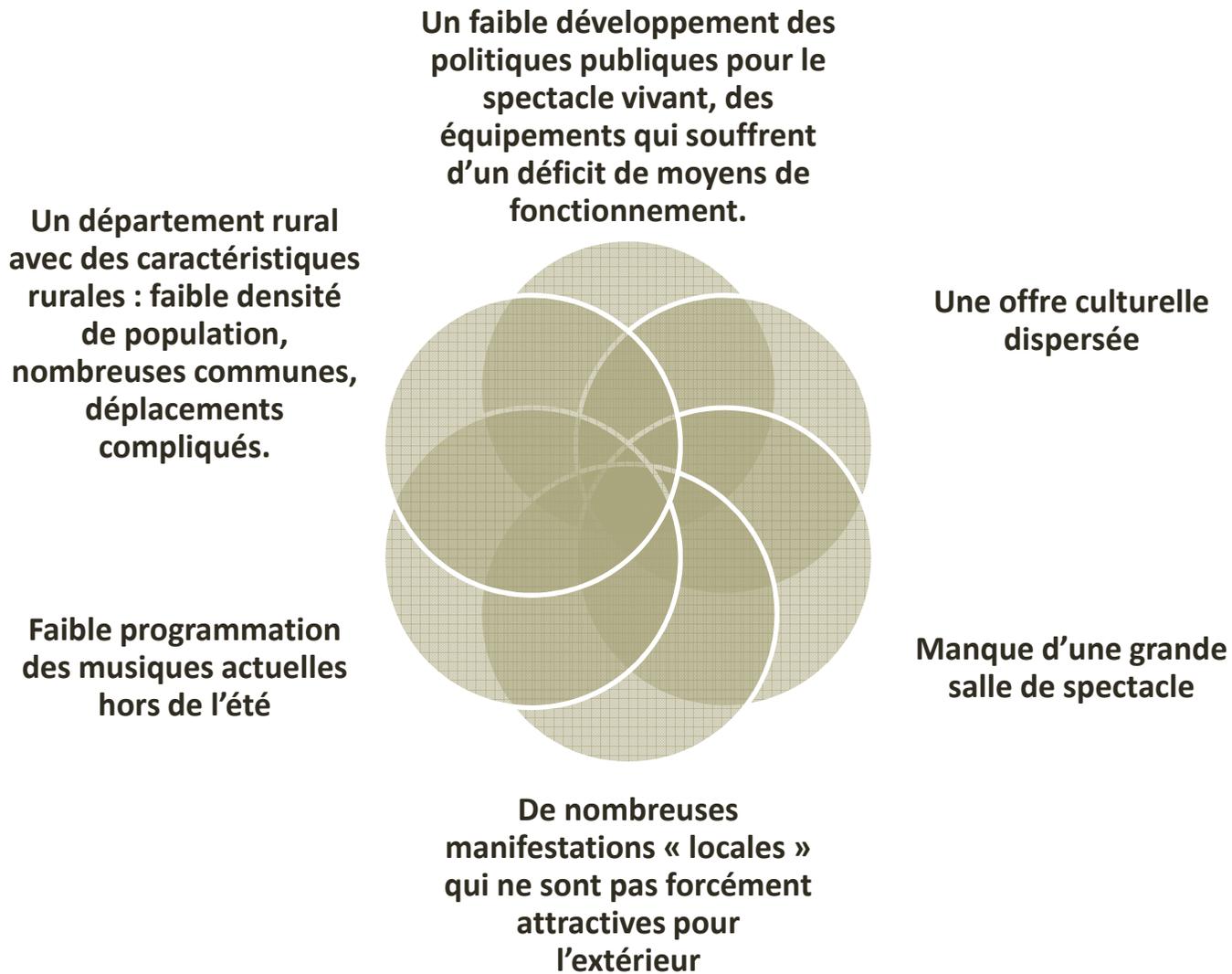
Relance des opérations en lien avec rénovation urbaine / réhabilitation des centres de village

Priorités en matière de localisation et positionnement des différents segments du logement social

Structuration de l'hébergement des publics cibles (jeunes, handicapés)

Besoins en accompagnement des élus maires.

Faiblesses et menaces Culture et Loisirs



Atouts et opportunités

Proximité de deux métropoles régionales disposant d'une offre culturelle d'ampleur

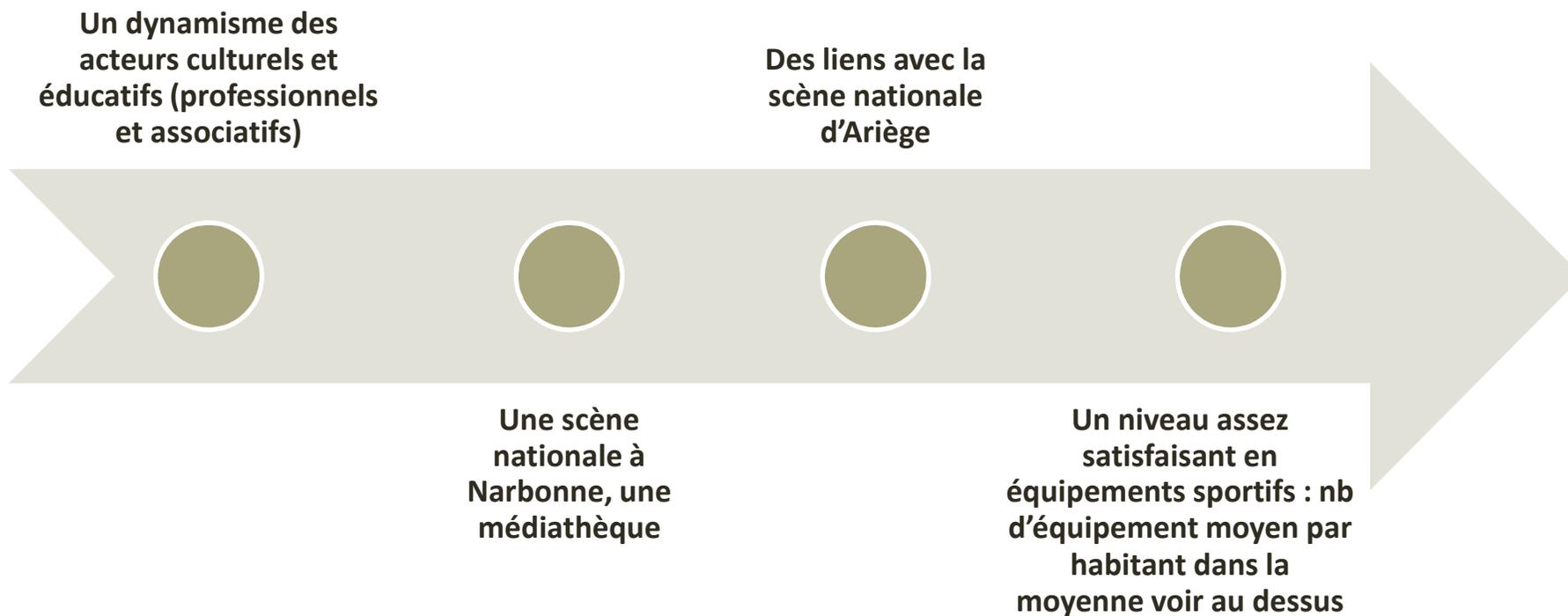
Organisation des acteurs du spectacle vivant / schéma des enseignements artistiques appuyé sur les EPCI ou les communes (plus de 86% des budgets de fonctionnement des écoles publiques),

Maillage de médiathèques et bibliothèques / schéma de lecture publique avec EPCI : 88,8% de la population des communes de moins de 10 000 habitants est desservie

Un réseau CinémAude et un équipement moyen en salle supérieur à la moyenne nationale (9 salles pour 100 000 habitants)



Atouts et opportunités



Des premières pistes et projets des partenaires du SDADDT

Idée d'un conservatoire de musique mutualisé, voir départemental

Une mise en réseau des acteurs territoriaux de la culture

Espace numérique avec animateur

De nouveaux équipements culturels : médiathèque, centre culturel, salle d'exposition pour les artistes locaux

Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Culture

LES TENDANCES

- ▶ Arriver à coordonner l'offre existante qui est plutôt abondante et diversifiée sur le sillon audois et diverse ailleurs
- ▶ Rendre visible l'offre existante , assurer une promotion coordonnée
- ▶ Assurer un accès à l'offre culturelle pour les territoires ruraux compte tenu du faible équipement.

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Soutenir la création dans le spectacle vivant
- ▶ Quelle est la bonne échelle pour la diffusion culturelle ?
La commune, l'intercommunalité ou le département ?



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Loisirs

LES TENDANCES

- ▶ Structurer le maillage d'équipements de loisirs
- ▶ Viser la mixité dans les équipements : articulation entre fréquentation tout au long de l'année et fréquentation estivale

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ La question de l'articulation entre projets communaux et projet intercommunaux : aller vers la mutualisation des équipements de loisir
- ▶ Réfléchir à la polyvalence des équipements
- ▶ Anticiper la vétusté de certains équipements et leur renouvellement



Soutien à la diffusion et aux pratiques culturelles

Organisation de la programmation culturelle (échelles, coordination, réseau interculturel)

Mutualisation – échanges de compétences entre les lieux d'enseignement.

Organisation et coordination de la promotion et information

Accessibilité à la programmation culturelle « environnante » (métropoles régionales).

Poursuite de l'organisation du réseau de lecture publique

Equipements culturels ciblés géographiquement

Répartition géographique des équipements selon leur typologie (niveau de rayonnement, types de spectacles) dont diffusion cinématographique

Egalité d'accès à la culture (maillage des lieux de diffusion, accessibilité, mobilité)

Besoins en équipements nouveaux

Maillage des équipements de loisir

Répartition des équipements sportifs (stades, salles), nautiques...

Répartition des structures culturelles et loisirs (MJC...).

Répartition des sites de loisirs de plein air.

**Synthèse à chaud des
groupes**

Et suite de la démarche



Quelles suites pour l'élaboration du SDADDT ?

